

## Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé.

## Exercice 2020: subventions de fonctionnement (3ème répartition) et d'investissement (1ère répartition).

		Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire
	2020-21024J	250 000,00 €	38 600,00 €	38 600,00 €
<b>OPERATION</b>	1 011 760			38 600,00 €
dont IB	204-58-20421			23 600,00 €
dont IB	204-58-20422			15 000,00 €

La première Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette AP.